

Artur Techmański

Université Jagellonne
de Cracovie

LE PAGE DISGRACIÉ
DE TRISTAN L'HERMITE
ET L'ÉCRITURE DE SOI
– PROBLÉMATIQUE
D'UNE ŒUVRE AMBIGUË

***Le Page disgracié* by Tristan L'Hermite and self-writing – problematic of an ambiguous work**

ABSTRACT

The purpose of this article is to analyze autobiographical components in the novel *Le Page disgracié* by Tristan L'Hermite, basing on the main criteria defined by Philippe Lejeune, Philippe Gasparini and René Demoris. It shows how the concept of 'autobiographical pact' and other cognate theories may only help to notice the complexity and variety of relations between literary fiction and biographical elements in Tristan L'Hermite's work. In fact, by combining different esthetics and literary conventions, the uniqueness of this eclectic text seems make impossible to define its precise literary genre.

KEY WORDS: Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*, autobiographical pact.

Sur la couverture d'une édition récente du *Page disgracié*¹ figure un détail des *Joueurs de dés* de George de La Tour. Sans parler de l'importance des jeux de hasard dans la vie de Tristan L'Hermite, le rapprochement avec ce peintre peut démontrer une analogie intéressante. Tombée dans l'oubli pour près de trois cents ans, la vie de celui-ci devait être reconstruite au XX^e siècle d'un bout à l'autre au moyen de documents administratifs. Bien que cela puisse révolter les chercheurs les plus optimistes, d'un certain point de vue, la situation de Tristan est semblable : seulement les événements qui sont confirmés par les actes notariés et privilèges de ses œuvres peuvent être considérés aujourd'hui comme incontestables. Certes, son cas n'est pas aussi extrême que celui de Georges de La Tour. Les relations de ses amis avec les informations sommaires de quelques historiens, mémorialistes et anecdotiers de cette époque², semblent éclaircir, tant soit peu, l'histoire de cette vie mouvementée. Néanmoins, ce n'est que *Le Page*

¹ Édition de Jacques Prévot de 1994 (abréviation : PDP). Toutes les citations du *Page disgracié* viennent de cette édition. Cf. la bibliographie ci-dessous pour les autres éditions modernes.

² Notamment : Pellison, le premier historien de l'Académie française, son continuateur d'Olivet, Bayle, Baillet, les frères Parfaict, l'abbé Gouget, Pierre de L'Estoile, Tallemant de Réaux, Loret, Chevreau, Guéret.

disgracié qui semble fournir un témoignage sur son enfance et son adolescence. Ici le lecteur se heurte à un problème : s'agit-il d'un roman à la première personne, d'un roman autobiographique ou bien d'une autobiographie romancée³ ? L'étude suivante propose d'analyser ce livre selon les critères dégagés par la critique littéraire au cours du XX^e et XXI^e siècle pour distinguer ces trois genres⁴, tout en gardant en vue la spécificité propre à cette œuvre due aussi bien à l'époque de sa création qu'au personnage de l'auteur.

La famille de François L'Hermite, alias Tristan, appartenait à la vieille noblesse établie dans la région de Marche dès le quatorzième siècle. Selon la légende, elle a été fondée par Renaud L'Hermite, qui a reçu ce nom « pour estre né en un lieu desert »⁵ (Jean-Baptiste L'Hermite, *Clef N°1* in PDD 268). Son fils, Pierre L'Hermite aurait été le célèbre prédicateur de la première Croisade. Les L'Hermite se flattaient d'avoir d'autres ascendants illustres ; l'arbre généalogique désignait parmi eux « deux grands Prevosts de France, comme luy, du nom de Tristan L'Hermite, l'un sous le Regne de Charles V, dit le Sage, qui estoit son septième ayeul, et l'autre sous Louis XI, qui estoit frere puisné de Geofroy L'Hermite, Seigneur de Souliers » (Jean-Baptiste L'Hermite, *Clef N°1* in PDD 269). Bien qu'il soit possible que l'écrivain soit descendu du vice-roi de Jérusalem, les généalogistes ont démontré qu'il ne pouvait pas être parent, même lointain, de Tristan L'Hermite, le compère de Louis XI : « Celui-ci n'était pas un Marchois, et ses armoiries différaient complètement de celles des L'Hermite de Souliers » (*Préface* de Dietrich in PDD IX).

Riche à l'origine, l'héritage familial a presque complètement disparu à la veille de la naissance de l'auteur. La cause en est double. Comme l'indique tout d'abord l'écrivain lui-même : « Deux partages qui s'étaient faits en notre maison, dont l'un fut entre neuf enfants, diminuèrent beaucoup sa grandeur » (PDD 25). Mais la véritable ruine est liée au procès du père de Tristan, Pierre L'Hermite. Accusé en 1591 avec ses deux oncles de l'assassinat du vice-sénéchal de Guéret, Jacques Voisin, il échappe à la peine de mort uniquement grâce à l'intercession de Gabrielle d'Estrées. Ce n'est qu'après avoir payé toutes les indemnités et amendes qu'il sort de la prison en 1595. Durant son procès, il a fait connaissance avec Pierre Miron, sieur de Malabry, père de sa future épouse. Le mariage avec Élisabeth Miron améliore un peu sa situation⁶, mais cette fortune ne suffira pas pour garantir à leur progéniture une enfance insouciant. Toute la vie, l'auteur devra faire face aux difficultés financières.

³ Christine de Buzon propose encore un autre terme intéressant pour classifier ce texte : « un roman autobiographique mêlé de fragments d'essais » qui le met en relation avec la démarche adoptée dans l'écriture de Montaigne et de Théophile de Viau (2000 : 156–157).

⁴ Grâce à cette approche générique, focalisée essentiellement sur les conceptions de Philippe Lejeune, Philippe Gasparini et René Démoris, nous voudrions en quelque sorte compléter l'étude de Mary Louise Gude, *Le Page disgracié : The Text as Confession* (1979) et l'analyse d'Anne F. Garreta, « *Le Page disgracié*: Problèmes de l'autobiographie baroque » (1998) qui présente notamment le statut et les relations entre le narrateur et le narrataire dans ce texte.

⁵ Les références aux œuvres de Tristan L'Hermite sont fournies dans la suite de l'article sous la forme des abréviations suivantes : PDD – *Le Page disgracié* (éd. de Dietrich, 1898), PDP – *Le Page disgracié* (éd. de Prévot, 1994), PRO – *La Prosopopée d'un courtisan* in : *Les Vers héroïques*, MAR – *Mariane*. Les chiffres (arabes ou romains) qui les suivent, indiquent le numéro de la page.

⁶ « (...) elle apportait en dot au condamné l'honorabilité d'une famille connue, d'illustres alliances, et (...) une somme de douze mille livres » (*Préface* in PDD XI).

Nous ne saurons probablement jamais quelle est la date précise de la naissance de François L’Hermitte. Même la thèse de Napoléon-Maurice Bernardin (1895) n’arrive pas à la déterminer avec toute certitude. Les noces de Pierre L’Hermitte avec Élisabeth Miron ont eu lieu vers la fin de l’été 1597 et comme l’écrit Tristan : « Deux ou trois ans en suite je vins au monde » (PDP 25). Vers ses trois ans, il aurait été emmené à Paris par sa grand-mère maternelle et deux ou trois ans après il est placé en qualité de page auprès du jeune Henri de Bourbon, fils bâtard du roi Henri IV. Tout ce qui ce passe ensuite avec le jeune François L’Hermitte jusqu’à l’âge de dix-sept, dix-huit ans demeure l’objet des plus grandes controverses concernant la véracité du témoignage fourni par *Le Page disgracié*. Ce n’est qu’à partir de 1620 qu’on commence à retrouver les traces fiables de son existence mais qui dépassent déjà le chronotope de l’œuvre. Toute tentative d’identifier l’auteur avec le narrateur en recherchant des moments historiques communs, attestés dans la vie de celui-là et dans le récit de celui-ci, est donc vouée à l’échec. Le texte lui-même (sans tenir compte des *Clefs* de Jean-Baptiste L’Hermitte) ne comporte le moindre indice qui pourrait servir de repère historique concret. Même dans le cas des derniers chapitres qui décrivent la guerre à laquelle participait le héros-narrateur, aucun nom propre ou géographique ne se réfère explicitement à la campagne de Louis XIII contre les huguenots du Sud-Ouest. Et quoique les descriptions soient parfois très suggestives, toute assimilation sera arbitraire parce qu’elle sera le résultat des ressemblances établies par le lecteur. Aussi, *Le Page disgracié* ne se laisse-t-il pas qualifier de l’autobiographie au moyen de « l’identification biographique » (Gasparini 2004 : 45–52)⁷ parce qu’il se situe en quelque sorte en dehors des événements historiques.

Contrairement à l’histoire générale, l’histoire littéraire a assez bien préservé la mémoire de Tristan L’Hermitte. Il s’inscrit dans l’histoire de la littérature française surtout en tant que poète tragique et un des meilleurs poètes précieux de l’époque⁸. *Le Page disgracié* est en effet sa seule œuvre relevant du genre romanesque⁹; ainsi, en admettant l’hypothèse selon laquelle c’est une autobiographie romancée, il serait possible d’envisager l’ensemble de sa création comme « l’espace autobiographique » (Lejeune 1975 : 41). Grâce à certains éléments qui se font écho d’un texte à l’autre, il serait permis de chercher dans la totalité de l’œuvre de Tristan, quelques indices sur la vie de celui-ci. C’est tout d’abord son abondante création lyrique qui se présente comme un champ d’investigation par excellence. En filigrane, le ton personnel transperce à chaque fois que l’écrivain décrit le sort d’un courtisan mal-récompensé de sa fidélité. *La Prosopopée d’un courtisan* dans *Les Vers héroïques* en fournit probablement le meilleur exemple : « Eblouy de l’éclat de splendeur mondaine, / Je me flatay toujours d’une esperance vaine, / faisant le chien couchant auprès du grand Seigneur. / Je me vis toujours pauvre et tâchay de parestre, / Je vêquis dans la peine attendant le bon-heur, / et

⁷ Pour une lecture critique de la monographie de Gasparini voir l’article de V. Colonna (2004).

⁸ Les manuels de la littérature française se focalisent avant tout sur ses œuvres poétiques et théâtrales sans mentionner le *Page disgracié* (cf. Zuber, Picciola, Lopez, Bury 1992), ou en se contentant de l’évoquer d’une manière sommaire (Becker 1996 : 83).

⁹ Il projetait d’écrire un roman proprement dit sous le titre de *Coromène* qui est annoncé par Augustin Courbé dans l’*Avertissement* du *Parasite*, mais il semble qu’il n’a pas réussi à le commencer. En effet, dès cette année ses crises de phtisie s’aggravent et l’état de sa santé se détériore rapidement.

mourus sur un coffre en attendant mon Maistre » (PRO 304). Vu les rapports compliqués avec tous ses protecteurs qui n'ont guère contribué à faire sa fortune, on pourrait convenir que Tristan lui-même cachait dans son for intérieur des reproches pareils¹⁰.

Un autre exemple peut se révéler particulièrement frappant dans cette perspective. En fait, *Mariane*, la plus célèbre de ses tragédies, semble présenter quelques importants points communs avec sa prétendue autobiographie. Le complot fomenté par la jalousie, l'accusation de tentative d'empoisonnement, les grâces et les disgrâces alternatives du personnage principal... Le lecteur reconnaît bien la thématique qui reviendra dans l'épisode anglais du *Page disgracié*. Une question d'Hérode pourrait même expliquer les regrets et l'amertume du page adolescent : « A iamais sa memoire offrant à ses pensées, / Sa disgrace presente & mes faueurs passées » (MAR IV.I : 80).

Néanmoins, cette conception n'est valide qu'à une seule condition : une telle lecture doit se fonder sur un texte affirmé comme autobiographique. Or cette exigence est ici problématique. Malgré les similitudes, il paraît impossible de décider s'il s'agit de motifs littéraires que l'auteur reprenait dans ses œuvres successives ou bien de sujets auxquels il tenait plus particulièrement, parce qu'ils étaient liés à sa propre expérience. Le retour constant de la notion de disgrâce peut prouver les déceptions de l'auteur en expliquant son humeur mélancolique et le goût de retraite qui se manifeste dans *Le Page disgracié*. Cela dit, même si le lecteur tient compte des autres œuvres, il n'arriverait pas à définir avec certitude à quelles « disgrâces » du sort aurait été exposé le jeune Tristan L'Hermitte ; celles qui sont attestées par l'histoire concernent la période qui dépasse le cadre de l'histoire du *Page disgracié*. Pour ces raisons, ce qui pourrait être appelé son *espace autobiographique* ne contribue nullement à comprendre le statut du texte en question. Même les principes et les buts d'écriture qui sont exposés dans les préfaces de ses pièces ou recueils de poèmes n'éclaircissent en rien la régie du récit.

On ignore ce qu'est devenu le manuscrit de cette œuvre ; toutes les sources se taisent à propos de son existence et passent sous silence son sort. Probablement il a disparu tôt après la première publication de l'œuvre. Le même problème concerne le temps de sa création. Avec quelques réticences, on pourrait situer approximativement la date de la rédaction définitive du texte en 1642, mais il n'est pas exclu que Tristan ait commencé à l'écrire avant. Les *Lettres mêlées du sieur Tristan* ont été finies au début de cette année (leur *Privilège* date du 10 janvier) et le *Privilège* pour le *Page disgracié* est accordé le 2 juillet 1642. L'impression du premier tome est terminée le 28 octobre, celle du deuxième le 5 novembre ; l'ensemble paraît chez Toussaint Quinet, en 1643¹¹.

¹⁰ Une anecdote rapportée par Tallemant des Réaux à propos du duc de Guise le démontre par excellence : « Il parloit d'un garçon nommé Quinault qui fait des comedies où il y a beaucoup d'esprit : "Vous voyez," dit-il, "c'est le filz d'un boulanger ; il n'enfourne pas mal. C'estoit le valet de Tristan ; Tristan estoit à moy, c'est comme Elie qui laissa son manteau à Elisée. – Cela seroit bon," dit Bourdelot qui estoit present, "si Tristan avoit eu un manteau." M. de Guise ne sceût que respondre, luy qui s'estoit vanté que Tristan estoit à son service » (Réaux 1960, t. II : 373).

¹¹ Cela peut expliquer la confusion autour de la date de cette première édition : certaines sources – notamment *Le roman français au XVII^e siècle* de Maurice Lever (1981), *Le roman à la première personne* de René Démonis (2002), *Encyclopedia Universalis* (www.universalis.fr/encyclopedie/tristan-l-hermite/, consulté en décembre 2015) et *La Biographie de Tristan* de J.-P. Chauveau (s.d.) indiquent la date de 1642, mais la majorité convient que le livre n'a paru en vente qu'en 1643.

Il semble que de nombreux facteurs aient participé au relatif insuccès de cette édition. En effet, elle apparaît dans un moment historique difficile qui semble peu propice à la réception d’une telle œuvre : exécution de Cinq-Mars et de Thou, mort du cardinal Richelieu et de la reine mère à cinq mois d’intervalle, mauvaise santé du petit roi Louis XIV – la politique de cette période fournissait à la société de la Cour suffisamment de sujets de conversations sans qu’elle ait dû les rechercher dans la littérature¹². Cependant, la seule spécificité de ce texte n’y a pas été pour rien : les lecteurs du XVII^e siècle n’étaient encore guère habitués aux récits à la première personne¹³. Il est vrai que, dans l’histoire de ce genre ambigu, on pourrait évoquer au moins deux exemples antérieurs au *Page disgracié*, à savoir la première partie des *Angoysses douloureuses d’Helisenne de Crenne* (cf. Coulet 1991 : 105) ou, avec beaucoup plus de sûreté, les *Fragments d’une histoire comique* de Théophile de Viau. Néanmoins, comme le démontre Philippe Gasparini en comparant ces textes, ce n’est que Tristan L’Hermite qui « s’est engagé dans une véritable démarche rétrospective articulante, de façon tout à fait nouvelle, le temps de sa jeunesse et le moment où il se la remémore » (Gasparini 2004 : 295). Ainsi, il est fort probable que non seulement le récit n’était pas du goût de l’époque mais encore que « le public n’en pouvait percevoir entièrement l’originalité » (*Préface* in PDP 14). Enfin, le désintérêt des lecteurs contemporains de l’auteur peut aussi s’expliquer par le statut inachevé du texte¹⁴. Effectivement, une suite en deux volumes, annoncée à la fin du *Page disgracié*, n’a jamais vu le jour.

La seconde édition, posthume, paraît en 1667 chez A. Boutonné et elle présente quelques différences par rapport à la précédente. On y retrouve les ajouts nouveaux : *Dédicace* (à Henri de Bourbon, duc de Verneuil), *Avertissement* du « librairie au lecteur », *Table des matières*, et surtout les *Clefs* de Jean-Baptiste L’Hermite. L’addition de celles-ci, loin de trancher sur les questions fondamentales que pose aux critiques *Le Page disgracié*, semble encore compliquer sa problématique. En effet, elles imposent au lecteur un mode de lecture spécifique qui fait considérer ce texte comme un roman à clefs. Par conséquent, en assimilant explicitement le « Je » du récit au nom propre de l’auteur, elles qualifient le texte avec certitude d’autobiographique. Toutefois les *Clefs* ne sont qu’une annexe extérieure à la version originelle qui est rédigée déjà après la mort de l’auteur. Rien ne permet de croire que c’est la volonté de Tristan qui a motivé leur création¹⁵, aussi ne peuvent-elles pas constituer un argument majeur dans la discussion sur le genre de ce livre. Dans cette optique, ces commentaires du frère de

¹² *Préface* in PDD XXIX. Dietrich y cite un fragment de la thèse de Bernardin en ajoutant que probablement cette première édition a été tirée à un petit nombre d’exemplaires, ce qui pourrait aussi contribuer à son échec (XXX).

¹³ Sur les enjeux philosophiques des narrations à la première personne qui au temps des libertins du XVII^e siècle se trouvent généralement condamnées par les apologistes voir la thèse de Laurence Tricoche-Rauline (2009).

¹⁴ « Le publique aurait fait [à cette sorte de confession] un meilleur accueil si elle n’était pas restée en suspens, si elle avait été poussée au delà de l’année 1621 » (Reynier 1971 : 251). Voir aussi Buzon (2000 : 155).

¹⁵ Sandrine Berrégard constate même que « la présence de clefs dans l’édition de 1667 dénature le projet de Tristan, qui délibérément cultive l’ambiguïté » (Berrégard 2006 : 320)

l'écrivain peuvent être interprétés comme une lecture possible¹⁶ de l'histoire racontée par le narrateur-personnage principal.

Les six éditions postérieures, publiées à partir de 1898, soit reprennent la version de 1643 en indiquant les différences apportées en 1667, soit reproduisent la seconde édition en la considérant dans son ensemble comme la version définitive de l'œuvre. Cette information n'est pas sans conséquences. Grâce à elle, même à cette étape préliminaire de l'analyse, on pourrait déjà discerner une constante fondamentale : la perception de cette œuvre change diamétralement selon l'édition qui est prise en compte. En effet, pour les chercheurs qui traitent les *Clefs* de Jean-Baptiste L'Hermite comme une partie intégrale du livre, la question de l'identification de l'auteur au narrateur-héros principal ne se pose point. Ainsi, Bernardin et Dietrich peuvent à plus forte raison se référer à cette œuvre comme à une autobiographie véritable en marginalisant sa dimension romanesque. Toutefois, seulement à propos de la première édition on pourrait constater qu'elle rend fidèlement la forme du texte, telle qu'elle a été délibérément conçue par l'auteur. Par conséquent, il semble plus pertinent de fonder toute analyse des éventuelles valeurs autobiographiques du *Page disgracié* sur la version publiée encore du vivant de Tristan.

Cette première édition peut sembler précocée, si on tient compte du dernier paragraphe du livre où l'auteur promet deux volumes suivants qui devraient compléter son histoire. Pourquoi donc, malgré tout, l'auteur prend-il soin de publier *Le Page* dans cette forme qui est en apparence inachevée ? À vrai dire, il serait difficile de dire que ces deux parties manquent – bien que la fin puisse paraître brusque, le texte est un ensemble accompli. Peut-être la décision de publier ainsi cette histoire est-elle déjà liée aux questions du (des) destinataire(s) et des buts assignés à cette écriture qui amènent d'un seul coup presque toute la problématique concernant le statut équivoque du récit. Dès le début, le narrateur s'adresse directement à un certain Thirinte. Selon Jacques Prévot c'est une figure à fonction purement romanesque désignant au fond le lecteur qui se trouve ainsi impliqué dans le déroulement du récit – en effet, au cours de l'histoire le narrateur s'adresse plusieurs fois à un *vous*. Au demeurant, cette construction rhétorique est un excellent paravent qui justifie tout de suite cette « écrivainerie coupable » (Beaujour 1977 : 447) parce que le texte est créé suite à la demande pressante de Thirinte¹⁷.

Ce qui fait pencher le texte encore plus du côté de romanesque, c'est son dessein principal de plaire : « [ma vie] a été jusqu'à cette heure si traversée, et mes voyages et mes amours si remplis d'accidents, que leur diversité vous pourra plaire » (PDP 24). Même la composition formelle est soumise à cette exigence : « J'ai divisé toute cette histoire en petits chapitres, de peur de vous être ennuyeux par un trop long discours, et pour vous faciliter le moyen de me laisser en tous les lieux où je pourrai vous être

¹⁶ En effet, le *Privilège du Roy* de cette édition, en confrontation avec les *Clefs*, démontre d'une façon spectaculaire à quel point les opinions sur le statut de cette œuvre étaient partagées : « André Boutonné (...) Nous a fait remonter qu'il luy a esté mis entre les mains un Roman intitulé, *Le page disgracié, avec les remarques* », *Privilège du Roy* in : PDD 7.

¹⁷ Sur le statut alternatif de ce narrateur du récit voir l'article cité d'Anne F. Garréta qui décrypte dans Thirinte l'anagramme de L'Hermite (Garréta 1998 : 96).

moins agréable » (PDP 24)¹⁸. En plus, le titre dans sa forme complète : *Le Page disgracié: où l’on voit de vifs caractères d’hommes de tous tempéraments et de toutes professions*, peut suggérer qu’il s’agit d’un roman des mœurs. En soulignant de cette manière la dimension littéraire du texte, au détriment du facteur autobiographique, on pourrait supposer qu’il a été conçu pour une diffusion large ce qui à cette époque-là n’était pas le sort ordinaire des écrits intimes. Il reste à savoir s’il ne s’agit pas ici d’une stratégie planifiée tout à fait consciemment : dans ce cas, Tristan serait un écrivain tout à fait novateur¹⁹ qui aurait le mérite de faire passer un genre considéré comme non-littéraire pour une création artistique en effectuant une projection (ou transposition) de l’imaginaire dans le réel et vice versa.

Quoi qu’il en soit, le *Chapitre I*, du point de vue de la construction rhétorique, présente une forme impeccable du pacte autobiographique : « Cher Thirinte, je connais bien que ma résistance est inutile, et que vous voulez absolument savoir tout le cours de ma vie, et quelles ont été jusqu’ici les postures de ma fortune. (...) je trace une histoire déplorable, où je ne parais que comme un objet de pitié, et comme jouet des passions, des astres et de la Fortune » (PDP 23–24). Cette déclaration est suivie et renforcée par un lieu commun du *topos modestiae* : « que dira-t-on de ma témérité d’avoir osé moi-même écrire ma vie avec un style qui a si peu de grâce et de vigueur, vu qu’on a bien osé blâmer un des plus excellents esprits de ce siècle » (PDP 23). Plusieurs critiques voient ici une évocation de Montaigne, mais l’indication selon laquelle il s’agit d’un auteur de la même époque peut suggérer directement Théophile de Viau et ses *Fragments d’une histoire comique* qui auraient pu servir de l’inspiration pour Tristan (cf. Buzon 2000 : 156).

En second lieu, pour s’opposer encore plus fort à une éventuelle objection de fictionnalité, le narrateur assure son destinataire de la fidélité du récit :

La Fable ne fera point éclater ici ses ornements avec pompe ; la Vérité s’y présentera seulement si mal habillée qu’on pourra dire qu’elle est toute nue. On ne verra point ici une peinture qui soit flattée ; c’est une fidèle copie d’un lamentable original, c’est comme une réflexion de miroir. (...) Le récit des choses qui sont inventées a sans doute beaucoup plus d’agréments que la relation des véritables. (PDP 24)

Ces gages de vérité sont renouvelés à plusieurs reprises tout au long de l’histoire. Le narrateur justifie avec un soin extrême, toutes les actions qui pourraient paraître invraisemblables ; pour empêcher le lecteur de douter de ses exploits, il fournit parfois des explications très détaillées²⁰ (toujours est-il qu’elles ne sont pas pour autant convaincantes). L’effet est encore plus frappant quand il résulte de la dénégation de tout

¹⁸ Voir à ce sujet notamment l’étude de Stéphane Macé (2013 : 101–112).

¹⁹ À propos de l’imitation et l’innovation dans l’œuvre de Tristan consulter surtout la monographie de Sandrine Berrégard (2006).

²⁰ « Je vous dirai aussi qu’il y avait peu de gens, non pas seulement à la Cour mais encore en toute la France, qui fussent plus dispos que moi ; je sautais souvent à la jarretière à la hauteur des plus grands hommes qui se trouvaient ; je franchissais encore au plein saut des canaux qui ont au moins vingt-deux pieds de large, et pouvais courre trois cents pas contre plus vite cheval du monde. C’est pourquoi vous ne me tiendrez pas de mauvaise foi si je vous dis qu’en moins de douze ou quatorze heures je fis vingt-sept ou vingt-huit lieues » (PDP 61–62).

procédé littéraire ou des figures rhétoriques : « surtout sa bouche était belle et, *sans hyperbole*, ses lèvres étaient d'un plus beau rouge que le corail » (PDP 83).

Toutefois, bien que le pacte autobiographique semble être établi en « bonne et due forme » (Gasparini 2004 : 295), il manque une chose capitale pour le sceller et garantir son authenticité – à savoir l'identité onomastique de l'auteur et du narrateur-personnage principal²¹. Jusqu'à la fin du récit, le nom véritable du page restera inconnu ; le protagoniste lui-même contribue à maintenir, voire approfondir, l'incertitude sur son identité²². Il avoue qu'après sa deuxième fuite : « je m'étudiaï à oublier tout à fait mon nom, et à me forger une fausse généalogie et de fausses aventures » (PDP 62) ; et désormais il se fait appeler Ariston. La tentation d'y déchiffrer l'anagramme du nom Tristan est presque irrésistible (Garréta 1998 : 96). Cependant, même en admettant cette hypothèse, l'identification pose encore un obstacle qui dévoile toute la complexité du problème.

En effet, Tristan n'est qu'un pseudonyme artistique de l'écrivain, et quoique pour Philippe Lejeune son statut soit identique à celui du nom propre (cf. Lejeune 1975 : 24), dans le cas de L'Hermitte on ne peut pas ignorer que ce n'est pas un surnom innocent. Les critiques motivent le plus souvent le choix de ce pseudonyme en constatant que l'auteur voulait renouer avec les traditions familiales ; cela dit, comme le prouvent les généalogistes, aucun Tristan n'appartenait à la famille L'Hermitte de Marche avant lui. Peut-être voulait-il rehausser son nom en prétendant d'être un descendant du célèbre prévôt de Louis XI, mais les connotations littéraires semblent plus fortes. Cette transformation romanesque du nom touche aussi les autres personnages. L'exemple le plus explicite c'est le nom que le narrateur donne à la favorite de sa maîtresse : Lidame, prénom bien connu à l'époque comme celui d'un des personnages de *L'Astrée*. Le jeune page connaît ce roman ; aussi bien le raconte-t-il de mémoire à sa bien-aimée. Un détail devrait attirer ici l'attention du lecteur : les seuls noms propres qui sont évoqués avec exactitude, ce sont ceux qui désignent les auteurs et les livres préférés du héros. La littérature, à force d'être étroitement entrelacée avec la vie du protagoniste, est le seul référent qui renvoie avec toute certitude à une réalité extérieure à l'œuvre : celle de *res litteraria*, partie intégrale et concrète de la culture.

Analysé sous cet angle, le récit apparaît comme envahi par la littérature. Celle-ci est pour le personnage presque une nécessité vitale ; doué d'une mémoire extraordinaire, il dispose d'un immense répertoire de fables, contes plaisants, voire romans héroïques en vogue. Grâce à son talent de conteur, il gagne la sympathie de ses protecteurs en choisissant, et parfois en modifiant, les histoires selon le goût de l'auditoire. Plus d'une fois, cette facilité de séduire son public par les paroles et d'inventer avec une allure

²¹ « Ce qui définit l'autobiographie pour celui qui la lit, c'est avant tout un contrat d'identité qui est scellé par le nom propre » (Lejeune 1975 : 33). Il est vrai qu'il admet la possibilité de conclure le pacte sans que nom propre soit mentionné (« le narrateur prend des engagements vis-à-vis du lecteur en se comportant comme s'il était l'auteur, de telle manière que le lecteur n'a aucun doute sur le fait que le « je » renvoie au nom porté sur la couverture, alors même que le nom n'est pas répété dans le texte », Lejeune 1975 : 27), mais dans ses conclusions il convient que c'est un cas fort discutable (cf. Lejeune 1975 : 44) parce qu'il dépend de l'interprétation personnelle de chaque lecteur.

²² Sur ce caractère « délibérément ambigu » des œuvres qu'on pourrait classer dans le genre du roman autobiographique cf. Colonna 2004.

toute naturelle lui permet de se tirer de situations difficiles : pour dissimuler ses émotions véritables devant la mère de la belle Anglaise, il trouve sur le champ une anecdote piquante et fait passer ses larmes d’attendrissement pour une crise d’hilarité. Le lecteur averti peut seulement se demander à quel point ce procédé est repris dans le récit principal qui prétend montrer la vérité toute nue.

Ce qui nuit encore plus à la crédibilité du narrateur (et, par conséquent, à l’authenticité biographique du texte) c’est le fait que cet « envahissement » apparait aussi au niveau de la régie. En effet, *Le Page disgracié* se situe sur le croisement de plusieurs genres romanesques sans imiter aucun définitivement²³. Les chercheurs attirent particulièrement l’attention sur les éléments de deux formes dont pourrait s’inspirer l’auteur.

Le schéma de la composition qui semble être calqué sur le roman picaresque est le plus visible²⁴, mais il est aussi bien justifié dans le *Prélude* par la fonction que le narrateur assigne à l’écriture. Le récit « se compose d’une succession de petits chapitres dont les titres programmes résument le contenu, dans la pure tradition du roman de gueuserie » (Lever 1981 : 136). En effet, même si les événements de la première partie du livre suivent une certaine logique²⁵, dans la seconde, l’action se déroule *chemin faisant* : le page vagabonde « où bon lui semble » et certains épisodes sont tout à fait autonomes les uns par rapport aux autres. Il faut remarquer aussi que l’auteur suit quelque fois les modèles étrangers de trop près, jusqu’à frôler l’imitation au niveau du contenu : « la critique discerne dans son récit des emprunts à tel ou tel conteur italien (...) le contenu de certaines de [s]es réflexions vient chez Tristan même tout droit de *Guzman d’Alfarache* » (Coulet 1991 : 187). Dans cette lumière, le postulat autobiographique apparait comme un procédé purement rhétorique de *captatio benevolentiae* qui devait garantir la bienveillance du public en affirmant la véracité de l’histoire.

Toutefois, le narrateur-protagoniste n’est pas un vrai picaro : même quand il vagabonde, sa préoccupation principale n’est pas celle de chercher de la nourriture – en plus, son statut social est clair : c’est un aristocrate, bien que fort appauvri. Encore une autre « différence capitale avec le picaro : le narrateur se pose des problèmes d’écriture » (Démoris 2002 : 42) ; il intervient souvent en soulignant ce qu’il omet et pour quelles raisons : « Pour ne vous point faire perdre de temps par des narrations trop longues, et pour ne toucher point à des plaies qui me sont encore sensibles » (PDP 60). Et finalement, ce n’est qu’à la deuxième partie de l’œuvre qu’il se livre à l’observation des mœurs et des caractères – le picaro découvrait presque à chaque pas les infirmités de la condition humaine.

En revanche, toute la première partie est un récit rétrospectif, qui met l’accent sur la formation du héros-narrateur en s’apparentant avec un roman d’éducation. L’apprentissage du jeune page n’est pas l’objet d’une longue description : ses études sont fragmen-

²³ À propos de cette diversité générique dans l’esthétique du *Page disgracié* consulter les études réunies dans la première partie du recueil *Sur Le Page disgracié – Vingt-quatre études des Cahiers Tristan L’Hermite* (Adam & Berrégard 2013 : 23–51), l’article de Sandrine Berrégard (2007 : 14–18) et sa monographie *Imitation et innovation dans la carrière de Tristan L’Hermite* (2006 : 312–321).

²⁴ Sur cet aspect du roman voir notamment les articles de Francis Assaf (1979 : 339–347) et de Doris Guillumette (1978 : 99–118).

²⁵ A l’exception des chapitres VII jusqu’au XV qui rapportent quelques événements plaisants de la vie du jeune page.

taires et très tôt abandonnées. Le narrateur avoue dès le début qu'il préférerait lire des romans au lieu d'apprendre le latin. Le lecteur pourrait lui imputer qu'il se flatte un peu trop de sa merveilleuse mémoire et de sa forme physique extraordinaire, mais il n'oublie pas pour autant ses défauts et il les avoue explicitement : « [mon ami] n'était pas jaloux de la mémoire que j'avais beaucoup meilleure que lui, et par malheur il ne me donna pas d'émulation pour le jugement qu'il avait meilleur que moi » (PDP 30). Certes, il s'efforce de présenter les causes raisonnables de ses dérèglements postérieurs. Il évalue avec discernement toutes les influences auxquelles il était soumis dans sa jeunesse, mais la volonté de décliner sa propre responsabilité édulcore tant soit peu ses analyses. Bien qu'il reconnaisse les mérites de son précepteur, le héros constate tout de suite avec quelque regret : « Il eût fallu pour mon bonheur qu'un aussi digne précepteur que celui-là se fût donné tout à moi et m'eût toujours regardé de près » (PDP 29). Souvent, il appuie ses justifications sur des réflexions à valeur généralisante qui reprennent les lieux communs de la littérature didactique :

La jeunesse, encline aux licences, est si sujette à prendre de mauvaises habitudes qu'il ne faut rien pour la corrompre. C'est une table d'attente pour les bonnes ou pour les mauvaises impressions, mais elle est beaucoup plus susceptible des mauvaises que des vertueuses (PDP 29).

Néanmoins, les trois quarts du temps, le narrateur se représente comme la victime de la déesse Fortune, sujette dès sa naissance à la fatalité du déterminisme astral :

ceux qui ont rectifié avec soin le point de ma nativité trouvent que j'eus Mercure assez bien disposé et le Soleil aucunement favorable ; il est vrai que Vénus, qui s'y rencontra puissante, m'a donné beaucoup de pente aux inclinations dont mes disgrâces me sont arrivées. Je crois que cette première impression des astres laisse des caractères au naturel qui sont difficiles à effacer. (PDP 25–26)

Divinations, songes prémonitoires, bons et mauvais augures prolifèrent dans la vie du page. La rencontre avec le « philosophe chimique » confirme encore le protagoniste dans la conviction que ses inclinations naturelles vont toujours l'emporter sur sa vertu inculquée. Avec quelque précaution, on pourrait constater que cela constitue pour l'auteur le but de cette « autobiographie » : retrouver les circonstances atténuantes qui le dispenseraient d'assumer toute la responsabilité des disgrâces advenues dans sa vie.

Pour conclure, il est difficile de remarquer une évolution importante dans le caractère mélancolique du protagoniste²⁶. Les changements psychiques sont à vrai dire très rares et à peine mentionnés. La déclaration suivante :

« L'âge avait un peu mûri ma raison, sur la treizième de mes années, et les conseils de l'honnête honte commençaient à me faire rougir des moindres actions que je ne croyais pas bien séantes ; je me rendais plus attentif que jamais à la lecture et aux préceptes, et ne jouais plus, ni ne voyais plus de joueurs ni de débauchés que rarement » (PDP 59–60)

²⁶ Sur l'aspect mélancolique de l'œuvre voir l'étude de Catherine Maubon (1981), l'article de Sandrine Berrégard (2007 : 14–18) et les études réunies dans la deuxième partie du recueil *Sur Le Page disgracié – Vingt-quatre études des Cahiers Tristan L'Hermitte* (Adam & Berrégard 2013 : 53–91).

est à peu de chose près une seule exception qui fait d'autant plus saillir la tendance générale.

Mythomanie, supercherie littéraire, mensonge... le lecteur qui demeure perplexe face au secret du *Page disgracié* peut multiplier les accusations à l'adresse de l'auteur. La devinette proposée par Tristan, même après quatre siècles, ne perd rien de sa saveur et, considérée sur le champ de la critique littéraire, elle se caractérise par une fécondité exceptionnelle. *Le Page disgracié* semble se situer en dehors de classifications génériques admises. C'est un roman à lecture double²⁷, unique dans son genre ; ainsi il faut rejeter des classifications limites : ce n'est pas un roman tout court ni une autobiographie. Même les termes « vagues » ne sont pas satisfaisants : pour parler d'un roman autobiographique ou une autobiographie romancée, le lecteur devrait être capable de discerner dans le texte les parties à dominante romanesque ou à dominante autobiographique – c'est seulement de cette manière qu'il pourrait constater quelle tendance l'emporte dans la totalité de l'œuvre. La place du *Page disgracié* sur l'axe roman-autobiographie ne se laisse pas déterminer, parce qu'il va toujours le dépasser. Il constitue le témoignage exceptionnel d'un psychisme enchevêtré dans le monde des belles-lettres et d'une imagination puissante qui transfigure le monde extérieur jusqu'à ce que les frontières entre la littérature et la réalité se dissipent dans un jeu des miroirs perpétuel.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS DU *PAGE DISGRACIÉ*

L'HERMITE Tristan, 1980, *Le Page disgracié*, édition de Jean Serroy, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

L'HERMITE Tristan, 1998, *Le Page disgracié: où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes professions* in *Libertins du XVII^e siècle*, t. 1, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard.

L'HERMITE Tristan, 1999, *Œuvres complètes*, tome I : *Prose*, Paris : Honoré Champion.

PDD = L'HERMITE Tristan, 1898, *Le page disgracié : où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes professions*, Paris : Plon, nouvelle édition avec une introduction et des notes par Auguste Dietrich, consulté sur le site : <http://gallica.bnf.fr/> (septembre 2015).

PDP = L'HERMITE Tristan, 1994, *Le Page disgracié*, Jacques Prévot (éd.), Paris : Gallimard.

TEXTES LITTÉRAIRES

L'HERMITE Tristan, 1654, *Le Parasite*, Paris : chez Augustin Courbé, consulté sur le site : http://gallica.bnf.fr (septembre 2015).

MAR = L'HERMITE Tristan, 1637, *La Mariane*, Paris : chez Augustin Courbé, consulté sur le site : http://gallica.bnf.fr (septembre 2015).

PRO = L'HERMITE Tristan, 1648, *La Prosopopée d'un courtisan*, (in :) idem, *Les vers héroïques du sieur Tristan L'Hermite*, Paris : chez Jean Baptiste Loyson & Nicolas Portier, p. 304, consulté sur le site : http://gallica.bnf.fr (septembre 2015).

RÉAUX Tallemant des, *Historiettes*, 1960, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard.

²⁷ Il faut noter que ce mode de la « lecture duelle, qui mêle ou alterne (...) une réception fictionnelle et une réception référentielle » constitue pour certains critiques un des traits caractéristiques du roman autobiographique (cf. Colonna 2004).

OUVRAGES CRITIQUES

- ADAM Véronique, Berrégard Sandrine (dir.), 2013, *Sur Le Page disgracié – Vingt-quatre études des Cahiers Tristan L’Hermite*, coll. Rencontres, Paris : Classiques Garnier.
- ASSAF Francis, 1979, Le Picaresque dans *Le Page disgracié* de Tristan L’Hermite, *Dix-Septième Siècle* 31 (125) : 339–347.
- BEAUJOUR Michel, 1977, Autobiographie et autoportrait, *Poétique* 32 : 442–458.
- BECKER Colette et al. (dir.), 1996, *Le Roman*, coll. Grand Amphi, Rosy : Bréal.
- BERNARDIN Napoléon-Maurice, 1895, *Un précurseur de Racine, Tristan L’Hermite, sieur du Solier, (1601–1655), sa famille, sa vie, ses œuvres*, Paris : A. Picard et fils.
- BERRÉGARD Sandrine, 2006, *Tristan L’Hermite, ‘héritier’ et ‘précurseur’: Imitation et innovation dans la carrière de Tristan L’Hermite*, Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- BERRÉGARD Sandrine, 2007, Diversité et unité dans *Le Page disgracié* de Tristan L’Hermite, *L’Information littéraire* 4 (59) : 14–18 : www.cairn.info/revue-l-information-litteraire-2007-4-page-14.htm#no5 (accès : 07.08.2015).
- BUZON Christine de, 2000, Les passions libertines dans le *Page disgracié*, *Libertinage et Philosophie au XVII^e siècle* 4 : 154–174.
- CHAUVEAU Jean-Pierre, s.d., *Biographie de Tristan*, www.lesamisdetristan.org/?page_id=150 (accès : 16.07.2015).
- COLONNA Vincent, 2004, Défense et illustration du roman autobiographique, *Acta* 5/1 (printemps), www.fabula.org/cr/468.php (accès : 20.03.2015).
- COULET Henri, 1991, *Le roman jusqu’à la Révolution*, Paris : Armand Colin.
- DÉMORIS René, 2002, *Le roman à la première personne. Du classicisme aux lumières*, Genève : Librairie Droz.
- GARRÉTA Anne F., 1998, *Le Page disgracié* : Problèmes de l’autobiographie baroque, (in:) *Biblio* 17 (Actes du Colloque de Cerisy, « Esthétique baroque et imagination créatrice ») : 81–98.
- GASPARINI Philippe, 2004, *Est-il je? Roman autobiographique et autofiction*, coll. Poétique, Paris : Seuil.
- GUDE Mary Louise, 1979, *Le Page disgracié : The Text as Confession*, University, Miss. : Romance Monographs.
- GUILLUMETTE Doris, 1978, Éléments picaresques dans *Le Page disgracié* de Tristan l’Hermite, *Papers on French Seventeenth Century Literature* 9 : 99–118.
- LEJEUNE Philippe, 1975, *Le pacte autobiographique*, Paris : Seuil.
- LEVER Maurice, 1981, *Le roman français au XVII^e siècle*, coll. Littératures Modernes, Paris : PUF.
- MACÉ Stéphane, 2013, « J’ai divisé toute cette histoire en petits chapitres, de peur de vous être ennuyé par un trop long discours ». Séquençage et modèle fictionnel dans *Le Page disgracié* de Tristan L’Hermite, (in :) *Sur Le Page disgracié – Vingt-quatre études des Cahiers Tristan L’Hermite*, Véronique Adam & Sandrine Berrégard (dir.), coll. Rencontres, Paris : Classiques Garnier.
- MAUBON Catherine, 1981, *Désir et écriture mélancoliques : lectures du ‘Page disgracié’ de Tristan l’Hermite*, Genève : Slatkine.
- REYNIER Gustave, 1971, *Le roman réaliste au XVII^e siècle*, Genève : Slatkine Reprints.
- SCHERER Jacques, 1986, *Notice* sur Tristan L’Hermite, (in :) *Théâtre du XVII^e siècle*, Jacques Scherer & Jacques Truchet (éds), coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard.
- TRICOCHE-RAULINE Laurence, 2009, *Identité(s) libertine(s) : l’écriture personnelle ou la création de soi*, Paris : Honoré Champion.
- ZUBER Roger, PICCIOLA Liliane, LOPEZ Denis, BURY Emmanuel, 1992, *Littérature française du XVII^e siècle*, coll. Premier Cycle, Paris : PUF.